

Et pour ceux qui ont l'œil, une dizaine de sculptures en bois sont présentes sur l'ENS. Sauriez-vous les retrouver ?



Rouge: Le sentier temporaire est fermé.
Vert: Le sentier temporaire est ouvert.

Vérifiez les pictogrammes affichés :
mi-juillet environ.
Ce circuit n'est possible que lorsque le sentier temporaire est ouvert à partir de la mi-juillet environ.

Ce sentier est idéal pour les bons marcheurs.
3,8 km → 1 h 20 ou 4,1 km → 1 h 40
de l'Espace Naturel Sensible des Ajeux !
Ce sentier vous permet de faire le tour complet

LE TEMPORAIRE

« Sentier estival »

CIRCUIT JAUNE

Les interdictions et obligations :

- *Ne pas cueillir les fleurs et plantes
- *Ne pas franchir les grillages
- *Tenir son chien en laisse
- *Respecter les zones interdites
- *Respecter la fermeture du chemin pictonnier temporaire

Variantes : Il vous est possible de faire un aller-retour en direction du petit observatoire ; et vous ajoutez ainsi 1 km à votre parcours.

Le sentier d'interprétation présent sur ce circuit jaune propose 5 pupitres sur la thématique espaces/espèces.

En partant du parking de l'ENS des Ajeux, ce petit circuit de 1,6 km vous dirige vers le grand observatoire. Le retour par la prairie, vous permettra de voir de nombreux papillons en saison.

1,6 km → 45 min

LE PERMANENT

« Sentier de la prairie »

CIRCUIT JAUNE

Infos Pratiques

Office de Tourisme
Entre Maine et Perche
La Ferté-Bernard
www.la-ferte-bernard.fr
Tel : 02 43 93 66 66

Office du Tourisme
Entre Maine et Perche
La Ferté-Bernard
www.la-ferte-bernard.fr
Tel : 02 43 71 21 21

Pour plus d'informations sur l'ENS :
Guide de l'Espace Naturel des Ajeux
téléchargeable sur les sites.

ACCES

→ Autoroute-A11, sortie La Ferté-Bernard
→ Direction ZA La Monge - Parking*

BALISAGE DES SENTIERS

Le GR235 traverse l'ENS des Ajeux. Il est balisé en blanc et rouge. Le plan du GR235 est disponible à l'Office de Tourisme.

Merci de respecter les sentiers et de ne pas pénétrer dans les zones strictement interdites au public.

Des toilettes PMR à l'entrée du site. Accessibilité PMR* du parking au grand observatoire.

*PMR : Personne à mobilité réduite.

CIRCUIT BLEU JAUNE

« Sentier du bon marcheur »

LE PERMANENT

5,3 km → 2 h

Au départ de la Base de loisirs, pour ceux qui veulent s'aventurer et observer les oiseaux de l'Espace Naturel Sensible des Ajeux, ce chemin est accessible tout au long de l'année.

Accès au grand et petit observatoires.
N'oubliez pas de prendre vos jumelles !

Pensez-y !

Une attitude discrète, augmentera vos chances d'observer les petites bêtes, mais aussi les oiseaux surtout près des observatoires.

CIRCUIT ROSE

« Sentier La Monge »

Cette option offre une variante dans votre randonnée.

CIRCUIT BLEU JAUNE

« Sentier au fil de l'eau »

LE TEMPORAIRE

5,7 km → 2 h ou 6 km → 2 h 10

Départ du circuit balisage GR - mail de la liberté / Base de loisirs.

Ce circuit est à la disposition des flâneurs, motivés et bons marcheurs.

Après avoir quitté la base de loisirs et son paysage très structuré, vous pourrez découvrir des sentiers qui longent les prairies et l'étang. Accès au grand et petit observatoires.

Repères (sur la carte au dos)	Distance (en m)	Repères (sur la carte au dos)	Distance (en m)
A-B	932	D-F	707
B-C	403	F-G	440,3
C-D	417	G-H	1444
D-E	652	H-B	263
E-F	235	B-A	1161
E-C (le long du chemin de fer)			1514

Vous pouvez créer votre propre randonnée en utilisant le tableau ci-dessus et les repères indiqués sur la carte.

LA FERTE-BERNARD

GUIDE des Sentiers de L'Espace Naturel Sensible des Ajeux



Sarthe Le Département

www.la-ferte-bernard.fr

Bienvenue

Espace Naturel Sensible des AJEUX

Base de loisirs



Légende

- Base de loisirs
- observatoires
- Option
- Sentier Base de Loisirs
- Sentier ENS Ajeux

sentier Temporaire

sentier permanent

Grand observatoire

Petit observatoire

700 m

